



Déclaration préliminaire intersyndicale CSA PJJ du 30 novembre 2023

Bilan du CJPM, plan d'action national de placement : la DPJJ hermétique aux revendications des personnels

Madame la présidente,

Vous convoquez les organisations syndicales à ce Comité Social d'Administration de la PJJ pour aborder le plan d'action national du placement judiciaire, un an après les États généraux du même nom, et le bilan du CJPM, deux ans après sa mise en application. Tout d'abord, nous déplorons que ces sujets fondamentaux pour notre administration ne soient à l'ordre du jour de cette instance que pour « débat », sans même pouvoir émettre un avis. Mais cela s'inscrit finalement dans la continuité d'un dialogue social de façade que vous appliquez depuis votre arrivée à la direction de la PJJ.

Pour rappel, le 6 octobre dernier, l'ensemble des organisations syndicales a quitté la salle suite à la présentation de votre bilan national du CJPM sur l'organisation des services de milieu ouvert. À mille lieux de la réalité des services, la DPJJ se complaît dans un satisfecit de la réforme, constituant une véritable provocation à l'encontre des analyses relayées et partagées par la majorité des professionnels ainsi que par les psychologues du travail du ministère de la justice.

C'est donc sans surprise que dans cet autre bilan, ministériel cette fois-ci, on retrouve la même analyse et les mêmes éléments de langage, sans aucune considération des éléments critiques apportés par les organisations syndicales. Pire, ce bilan s'attache à contredire tous les constats des personnels. Il est devenu clair que leur parole est aujourd'hui méprisée. Visiblement, il est indispensable pour ce gouvernement et le garde des Sceaux de redorer le blason d'un ministère en ruine...

Concernant le placement judiciaire, le constat est tout autant édifiant. Vous présentez un document peu détaillé, avec des objectifs déjà modifiés par rapport aux annonces lors des États généraux : priorisation des choix sécuritaires, précarisation de l'emploi, renforts en inadéquation avec les besoins en accompagnement éducatif, marchandisation accrue du placement ...

La DPJJ poursuit sa logique du tout enfermement. L'essentiel des crédits y sont consacrés et les centres fermés restent l'Alpha et l'Omega de sa politique en matière de placement.

En conséquence, les quatre organisations syndicales signataires boycottent ce Comité social d'administration.

